

## Annexe n° 2

**Grille régionale de référence pour la qualification des situations d'incurie dans le logement**

Axes	Critères	Indicateurs
Bâti	Conditions de logement	<p>Encombrement du logement</p> <p>Plainte du voisinage ou signalement des proches</p> <p>Absence d'accès à des services de base (eau, électricité, gaz)</p> <p>Absence de mobilier dans le logement</p> <p>Risque d'incendie</p> <p>Présence de déchets putrescibles</p> <p>Risque d'intoxication mortelle</p> <p>État de dégradation du logement (humidité, insalubrité)</p> <p>Absence de soins des animaux</p>
Social	Critères socio-économiques	<p>Niveau de revenu en dessous du seuil de pauvreté</p> <p>Accès à l'emploi, à la formation professionnelle, chômage dans le ménage</p> <p>Accès aux prestations sociales</p>
	Réseau social et soutien	<p>Isolement social du ménage</p> <p>Absence de soutien familial ou communautaire</p> <p>Participation à des programmes d'aide ou de soutien</p> <p>Rupture du parcours d'accompagnement social</p> <p>Absence de demande d'aide /déli de ses besoins</p>
Santé	Santé et bien-être	<p>Négligence de soi en termes d'hygiène et de soin</p> <p>Présence d'affections chroniques non traitées</p> <p>Rupture du parcours de soin</p> <p>Malnutrition</p> <p>Problèmes de santé mentale</p> <p>Présence d'une personne vulnérable dans le logement (en situation de handicap, personne âgée dépendante, enfants)</p>